MINISTÈRE
DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

La Capsule
coding bootcamp

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) Marlène ANTOINAT

représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences, La Capsule

atteste que :

Mme/M. Nicole BARAHINYURA

salarié(e) de l'entreprise (Non concerné)

a suivi l'action Titre RNCP 41480 - Product Builder No Code

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- [x] action de formation [1]
- [ ] bilan de compétences
- [ ] action de VAE
- [ ] action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 08/06/2026 au 14/08/2026

pour une durée de 384h (nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisées) [2]

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à Paris Le : 14/08/2026

Cachet et signature du responsable du dispensateur de formation

Marlène ANTOINAT - Directrice

LA CAPSULE
92 COURS LAFAYETTE
69003 LYON
☎ 06 44 64 03 66
S AU CAPITAL DE 2000€
SIRET 823 860 234 00033

[1] Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.

[2] Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser.